Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260518-DE

PLŒMEUR
PLAÑVOUR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mercredi 13 mai 2026
---
Séance Publique du
Mardi 19 mai 2026

**SUBVENTION DE PROJET - LES AMIS DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DE LA GARDE - ANNÉE 2026**

**Etaient présents :**

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Anne-Valérie RODRIGUES, Claude ORVOINE, Liliane MARTEVILLE, Cédric ORVOËN, Brigitte LE LIBOUX, Christian PERRIEN, Marie-Christine LE NORMAND, Annie BRUNET, Christian LAURENT, Pascaline ALNO, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Christian CHEMOUL, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Aurélie DIRINGER-DAGORNE, Carole DE AMORIM, Marianne POULAIN, Ludovic ILLIEN, Mathieu GAUTHIER LE PRIOL, Edouard THOMAS, Jack MAIGNAN, Olivier MAZÉAS, Maïté BRISELET, Lysiane METAYER, Erwan RIBAULT.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Liziane LASCOMBES à Armelle GEGOUSSE, Aymeric VAZ PIRES à Annie BRUNET, Corinne GOADEC à Olivier MAZÉAS.

**Secrétaire de séance :** Claude ORVOINE.

| | |
|---|---|
| Présents | : 30 |
| Pouvoirs | : 03 |
| Absent | : 00 |

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260518-DE

**n°18**

**SUBVENTION DE PROJET - LES AMIS DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DE LA GARDE - ANNÉE 2026**

Rapporteur : Jean-Luc SCIEUX

Pour accompagner les associations non sportives dans leurs actions, des aides aux projets récurrents ou exceptionnels liés à une manifestation, un déplacement, une exposition ou des achats de matériel spécifique peuvent être accordées. Elles sont dénommées « subventions projet ». Elles sont présentées en conseil municipal plusieurs fois par an. Contrairement à ces dernières, « les subventions de fonctionnement » ne sont votées qu'une seule fois par an.

Ces attributions financières sont assorties d'engagements définis par la réglementation en vigueur et par la signature d'une lettre de conventionnement avec la ville de Plœmeur, qui garantit la bonne utilisation des deniers publics.

Les sommes allouées sont inscrites au budget de la Ville au titre de l'exercice 2026.

La ville a reçu la demande de soutien suivante de l'association « **Les amis de la chapelle Notre Dame de la Garde** » :

La chapelle Notre Dame de la Garde est un haut lieu de la vie culturelle dans le quartier de Lomener. De nombreux concerts, des conférences, des expositions sont organisés régulièrement dans cette chapelle en parallèle aux cérémonies religieuses.

L'association « les amis de la chapelle Notre Dame de la Garde » participe très largement au bien vivre ensemble dans ce port côtier. Elle est également le garant du patrimoine maritime exposé dans cette ancienne conserverie.

Chaque été, elle participe à l'événement culturel porté par la ville : Arts d'été pendant lequel des artistes exposent dans les chapelles du territoire.

L'association souhaite poursuivre le développement des activités culturelles en installant deux grands écrans permettant ainsi de projeter des diaporamas et/ou des vidéos et sollicitent une aide financière de la ville dans le cadre de l'acquisition de ces équipements.

**Proposition d'attribution financière**

| Organisme | Proposition d'attribution 2026 |
|---|---|
| Les amis de la chapelle Notre Dame de la Garde | 5 000 € |

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'avis de la commission 1 « Cohésion sociale et vie locale » du 4 mai 2026 ;

**Vu** le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** une subvention de projet de 5000 € à l'association Les amis de la chapelle Notre Dame de la Garde

- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à procéder au versement.

***Délibération adoptée à l'UNANIMITE***

**Claude ORVOINE,**
**Secrétaire de séance**

**Ronan LOAS,**
**Maire**

MAIRIE DE PLOEMEUR (Morbihan)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355